



# L'ÉCHO DE VILLEROY

Pour d'autres renseignements sur Villeroy, visitez le site [www.municipalite-villeroy.ca](http://www.municipalite-villeroy.ca) !

## À LIRE DANS CE NUMÉRO

Collecte des matières résiduelles	P.1
Consultation publique pour le festival	P.1
Prévention des abus envers les aînés	P.2
Marche de l'eSPoir	P.3
L'Entrain, groupe d'entraide	P.3
Contribution volontaire annuelle	P.4

## ACTIVITÉS DES LOISIRS

**Tournoi 3 Sports : 5 et 6 février 2010**

**Tournoi de Snout : 20 février 2010**

**D'autres informations seront bientôt transmises par circulaire.**

## Rappel

### Collecte des matières résiduelles

La Municipalité de Villeroy tient à rappeler qu'un seul bac de 360 litres, destiné à l'enfouissement (bac vert ou «charcoal» par résidence, sera collecté désormais aux deux semaines. Cette nouvelle politique s'applique seulement pour les unités familiales et non pour les commerces ou industries.

Cette décision a été prise par les élus municipaux afin de promouvoir l'effort collectif dans le but de diminuer les matières recyclables qui sont dirigées au site d'enfouissement. Il n'y aura donc pas de limite à la matière destinée à la récupération (bac bleu). N'hésitez pas à communiquer au 819 385-4605 pour tout renseignement complémentaire.

## Consultation publique sur l'avenir du Festival de la Canneberge

### Merci à tous les participants

Un merci spécial à tous les citoyens qui ont participé au lac-à-l'épaule visant à réfléchir à l'avenir du Festival de la Canneberge de Villeroy. La consultation publique organisée par la Corporation de développement économique de Villeroy, le 9 janvier dernier, a permis de soulever plusieurs pistes de solution aux problématiques actuelles.

Parmi les faits saillants des discussions menées par les participants, il a été déterminé que la programmation du festival doit se démarquer des autres festivals, être variée et proposer des spectacles de musique populaire et non uniquement de style country. Selon les participants, l'avenir du festival passe par sa rentabilité et par le développement du volet agroalimentaire. Puis, les citoyens et les jeunes familles de Villeroy doivent être la clientèle principale ciblée par le festival.

Les personnes intéressées à prendre connaissance du compte-rendu complet de la consultation peuvent le faire en demandant un exemplaire du document au bureau municipal.

## Prévention des abus envers les aînés

La Sûreté du Québec désire sensibiliser la population quant à l'importance de protéger la population aînée contre tous les types d'abus. Afin de prévenir des abus, la SQ émet quelques conseils dans cette chronique.

### *Vente itinérante*

Vous devez toujours vérifier si le vendeur a un permis valide de vente itinérante émis par la municipalité. La vente itinérante doit se faire entre 10h et 20h seulement. Vous pouvez vérifier la validité du permis auprès de la municipalité lors des heures d'ouverture du bureau municipal.

Si vous n'êtes pas intéressés par le produit offert par la personne chargée de la vente, soyez ferme. Il est conseillé de demander une carte professionnelle et une pièce d'identité avec photo pour vous assurer de son identité. Si la personne demande d'entrer pour appeler, demandez-lui d'attendre dehors et offrez-lui de le faire pour elle. Si c'est un réparateur (téléphone, électricité, etc.), appelez la compagnie pour vérifier.

Parmi les autres conseils émis, on rappelle l'importance de bien verrouiller vos portes et fenêtres, d'avoir un bon éclairage extérieur et de ne jamais ouvrir aux étrangers.

Faites attention aux beaux-parlers et ne signez rien avant de vous informer auprès d'un ami. Dans le cas contraire, vous avez 10 jours pour mettre fin à un contrat de vente itinérante. Appelez la police si la personne vous harcèle. Dites-vous que les produits miracles n'existent pas. Sinon, ils seraient en magasin et tout le monde ferait la file pour les obtenir.

### *Sollicitation téléphonique*

Dans le doute, ne donnez pas vos numéros de carte de crédit, d'identification personnelle (NIP), d'assurance sociale, de permis de conduire et votre date de naissance. Donnez-vous le droit de raccrocher car rien ne vous oblige à rester en ligne. Vous n'êtes pas obligés de répondre aux questions et ne dites jamais que vous êtes seul(e) à la maison. Il est important de toujours voir le produit avant d'acheter et demandez de recevoir les documents par courrier pour consultation. Demandez aussi le numéro de téléphone de la personne et son adresse, puis vérifiez auprès de son entreprise plus tard. Encore une fois, faites attention aux beaux-parleurs : «Vous êtes le gagnant d'un concours», etc. Sachez décelez l'arnaque.

### *Violence physique*

Ne tolérez jamais la violence, l'abus ou la négligence sous toutes ses formes. En cas d'urgence, contactez la police au 310-4141 ou le 911. «Se faire pousser, frapper, cracher dessus, menacer, c'est de la violence». Dénoncez votre agresseur. Ne craignez pas les représailles, c'est de la manipulation de votre agresseur. Ayant un contact régulier avec une personne de confiance pour lui dire ce que vous vivez ou contacter le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la région pour leur confier votre problème ou pour leur demander des conseils. Le CSSS vous réfèrera au bon organisme qui saura vous aider.

## **Marche de l'eSPoir 2010 pour la sclérose en plaques**

**C'est le 25 avril 2010 que plus de 400 marcheurs défilèrent dans les rues de Drummondville pour venir supporter la cause de la sclérose en plaques et contrer la maladie. Il s'agit de la collecte de fonds la plus importante pour la sclérose en plaques. Les gens sont invités à participer à la marche en s'inscrivant sur le site internet [www.marchedelespoir.com](http://www.marchedelespoir.com) et de compléter les quelques informations nécessaires.**

Vous pouvez vous inscrire seul(e) ou en formant une équipe d'amis, de collègues de bureaux ou de membres de votre famille. Les dons recueillis lors de l'événement sont à la fois une contribution à la recherche et un appui au maintien et au développement de services pour les personnes atteintes de la région du Centre-du-Québec. En attendant de trouver un remède, il faut soutenir les personnes qui vivent avec la sclérose en plaques.

La Société canadienne de scléroses en plaques précise que cette maladie neurologique est la plus répandue chez les jeunes adultes du Canada. Entre 13 000 et 18 000 Québécois en sont atteints. Chaque jour, 3 nouveaux cas sont enregistrés au Canada et les femmes sont trois fois plus susceptibles d'être atteintes que les hommes.

## **L'Entrain, groupe d'entraide et centre de jour en santé mentale**

**Saviez vous que 1 personne sur 5 souffrira, au cours de sa vie, d'un problème de santé mentale? Cela veut donc dire que 5 personnes sur 5 connaîtront, un jour, un proche qui souffrira de ce type de problème. Que ce soit parce qu'une personne n'arrive plus à maintenir en équilibre les différents aspects de sa vie, qu'elle n'arrive plus à fonctionner normalement dans la société ou qu'elle vie de la détresse et de l'isolement, il est possible d'avoir du soutien.**

L'Entrain est un organisme communautaire qui offre des activités d'adaptation et d'intégration sociale aux personnes aux prises avec des troubles sévères et persistants en santé mentale, et qui habitent dans les MRC d'Arthabaska et de L'Érable. Les activités proposées par L'Entrain peuvent se tenir le jour, le soir ou la fin de semaine. Le plus souvent, elles prennent la forme d'activités de croissance et de soutien, d'éducation, d'apprentissage ainsi que d'activités ludiques, sportives, récréatives, artistiques ou culturelles.

Pour information, il suffit de communiquer au 819 751-1922 ou par courriel à [entraism@hotmail.com](mailto:entraism@hotmail.com).

**DATE DE TOMBÉE POUR VOS TEXTES : 15 mars 2010**  
**Envoyez le tout à l'adresse [info@municipalite-villeroy.ca](mailto:info@municipalite-villeroy.ca)**

## FÉVRIER 2010

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	<u>1</u>	2	3	4	<u>5</u>	<u>6</u>
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	<u>20</u>
21	22	23	24	25	26	27
28						

## Collecte des matières résiduelles

**Lundi 1<sup>er</sup> février 2010** : Récupération seulement

**Lundi 8 février 2010** : Déchets seulement

**Lundi 15 février 2010**: Récupération seulement

**Lundi 22 février 2010** : Déchets seulement

## Dates à retenir

### Lundi 1<sup>er</sup> février 2010

Séance du conseil municipal  
*19h30 à la Salle de l'école*

Ouverture du CACI Le Royen  
*378, rue Principale*

### Vendredi 5 et samedi 6 février 2010

Tournoi 3 sports (*Terrain des Loisirs*)

### Samedi 20 février 2010

Tournoi de Snout (*Terrain des loisirs*)

### RAPPEL

*Mme Liliane Searles vous invite dans le cadre de «Vie active» à venir vous dérouiller et à bouger. Liliane vous attendra tous les mardis dès 9h30 à la Salle municipale.*

## Contribution volontaire annuelle

Rappelons que la 20<sup>e</sup> collecte de la Contribution volontaire annuelle (CVA) se déroulera jusqu'au 14 février 2010 dans les fabriques de l'Unité pastorale de L'Érable. M. Armand Pilote est responsable de la CVA pour la paroisse de Villeroy.

Les responsables de la collecte ont pour objectif d'amasser au total 425 000\$. La CVA compte pour 75% du revenu des fabriques qui ont la responsabilité d'assurer l'entretien de leurs édifices et couvrir les services religieux qui se donnent dans chaque paroisse. L'an dernier, 401 000\$ ont été amassés pour soutenir la mission de l'Unité pastorale de L'Érable.

## Politique Famille-Aînés Municipale

Un comité formé de représentants des divers organismes communautaires de Villeroy a été créé afin d'élaborer une Politique Famille-Aînés Municipale. Cette démarche vise notamment à trouver des moyens pour inciter de nouvelles familles à s'établir à Villeroy, à répondre aux besoins de la population actuelle et à favoriser le bien-être des personnes âgées sur le territoire. Au cours des prochains mois, vous serez informés de cette démarche par le biais de ce bulletin d'information.